

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier concernant un tableau de
Jean Mostaert; offert en vente
par M^r L. Lecomte, à Paris

1766

NUMÉRO
D'ORDRE.

DATE
DE LA PIÈCE.

ANALYSE.

1766 M^r L. Lecomte. - tabl. de Mostaert.

RÉCÉPISSÉ A REMETTRE AU DESTINATAIRE.

Transports Internationaux. — Internationaler Verkehr.

N°

FRACHTBRIEF.

Grande Vitesse. — Eilgut.

NOMS ET ADRESSE DE L'EXPÉDITEUR. NAME UND ADRESSE DES VERSENDERS.		Timbre du Bureau expéditeur et date d'expédition. Stempel der Versandstation und Datum des Versandes.	NOMS ET ADRESSE DU DESTINATAIRE. NAME UND ADRESSE DES EMPFANGERS.	
M. <i>Secombe</i>			M. <i>Le Directeur du Musée de</i>	
Herrn <i>de la Cour d'Anvers</i>			Rue <i>Peinture de Bruxelles</i>	
Strasse <i>Paris</i>			à <i>Place du Musée - Bruxelles</i>	
à				
Zu				

N° de la feuille de route N° der Frachtkarte		N° d'expédition N° der Expedition		Valeur. — Werth.	Port payé. — Erhobener Fracht.	Spécification der Kosten.	DÉTAIL DES FRAIS.	Ports dus. — Zu erhebende Fracht.
N° du wagon N° des Wagens		N° des acquits de régie N° der Begleitscheine						
Administr ^{on} propri ^{été} du wagon. Eigenthumsbahn des Wagens.								
Désignation des colis. — Benennung der Güter.				Nature des marchandises, déclarée conformément aux tarifs de douane du pays destinataire. Gattung der Waare, nach dem Waaren-Verzeichniss des bei der Empfangsstation gültigen Zoll Tarifs.				
Marques. Zeichen.	Números. N°	Nom- bre. Zahl.	Espèce. Gattung	Poids brut par colis. Brutto Gewicht per colli.				
<i>LI 12 1 Caisse 12 Cont tableau 1600^{es}</i> <i>10% 80</i> <i>à domicile</i>								
						Vorschüsse	Débours (1)	
						Werthnachnahme	Remboursements (2)	
						Provision	Provision	
						Geldnachnahme	Retour d'argent	
						Frachtkosten	Prix de transport. { — kil. — kil.	
						Eintragungsgebühr	Enregistrement	
						Lade Gebühr	Frais de chargement	
						Zähl Gebühr	Frais de comptage	
						Decken-Miethe	Location de bâches	
						Ablade Gebühr	Frais de déchargement	
						Anschluss-Gebühr	Frais de raccordement	
						Frankirte zustell-Gebühr	Remise à domicile perçue au départ	
						Avisierungsgebühr	Lettre d'avis	
						Abholegebühr	Prise à domicile	
						Werthversicherungsgebühr	Prime d'assurance (3)	
						D°	D° (4)	
						Empfangsschein	Recepissé	
						Zollgebühr (Abgangstation)	Formalité en douane (station de départ)	
						Total der Abgangstation	TOTAL AU DÉPART	
						Zoll	Impôt	
							TOTAL	
						Stempel	Timbre	
						Statistik	Statistique	
						Avis	Avis	
							TOTAL	
						Zollspesen	Formalités et frais en douane	
						Vom Empfänger zu erhebende zustell-Gebühr	Remise à domicile à percevoir du destinataire	
						TOTAL	TOTAL à payer à destination	

Pièces annexées. — Observations.

Beilagen. — Bemerkungen.

Aus sans exclusifs de l'Administration des Chemins de fer de l'Etat belge, sans aucun intermédiaire

(1) Débours payé à l'expéditeur. (Dem Versender gezahlte Nachnahme.)

(2) Remboursement payable après encaissement. (Nach Einziehung vom Adressaten zu zahlende Nachnahme.)

(3) Valeur pour laquelle l'assurance est demandée contre les pertes et avaries. (Versicherungsworth der Sendung.)

Nota. — Le transport des marchandises indiquées ci-dessus, aura lieu aux prix et conditions des tarifs internationaux actuellement en vigueur, que je déclare connaître et que j'accepte sans réserves.

Nota. — Die Beförderung der obenbezeichneten Waaren soll erfolgen zu den Preisen und Bedingungen der gegenwärtig in Kraft befindlichen Tarife, welche ich kenne und ohne Vorbehalt acceptiere.

Cachet et signature du bureau destinataire.
Stempel und Unterschrift der Empfangsstation.

Signature de l'expéditeur.
Unterschrift des Absenders

Paris } le *10 février* 187 *8*
don

Aucune réclamation ne peut être examinée sans la production du présent récépissé.
Bei Reclamationen irgend welcher Art ist die Beibringung dieses frachtbriefes erforderlich.

Modele 405. (Titre-imp. L. Danel)

7.77. — 100.000.

PARIS, 17, RUE GRANGE BATELIÈRE

50 m de la Pom d'Annoyenne



1766.

1766.

M^{re} le Directeur du Musée
royal de Peinture
à Bruxelles.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur
de vous adresser par Chemin
de fer grande vitesse, une
Caisse marquée L.L. N^o 12,
et contenant un tableau
de Jean Mostaert repré-

Sentant la
" Sybille persique " .

J'ai l'honneur de
vous soumettre ce tableau
avant de le montrer à
qui que ce soit croyant
qu'il intéresse plus
spécialement votre
Musée .

Le tout dernier prix

de ce tableau est
six mille francs
(fr^s 6.000) .

Je vous prie de
vouloir bien me donner
réponse avant le 26 Et
attendu que j'en puis
le placer en Angleterre
ou je me rendrai alors.

Agréé, Monsieur,

Mes bien sincères
salutations

L. Lecomte

50 rue de la Cour d'Auvergne

Paris, le 16 février 1878.

Brux. 22 février 1878

(4)

M^r L. Leconte
50. Rue de la Vierge d'Anvers
Paris.

J'ai l'honneur de vous adresser
la réimpression du tableau de Jean
Mastart dont l'envoi a été annoncé
par votre lettre du 16 de ce mois
et de vous prier, en même temps,
que la Commission Directrice des Musées
ne puisse se réunir en temps utile
pour vous faire connaître sa décision
avant le 26 février.

J'attendrais donc les instruc-
-tions que vous jugerez devoir me
transmettre dans le cas où il y
aurait urgence à vous réexpédier
immédiatement le tableau dont vous
parlez, M^r d'agr. l'exp. de quel
Cm^r Inst. Le Secrétaire
D^r

Je prie que la Cm^r se réunisse
vers les premiers jours du mois prochain.

PARIS, 17, RUE GRANGE BATELIÈRE

50 rue de la Cour d'Anvers



Mardi 26 février 1878.

Monsieur le Secrétaire,

Je regrette qu'à la
réception de ma lettre du 16
vous ne m'ayez pas prévenu
que la Commission ne
se réunirait qu'aux
premiers jours du mois
prochain, car j'aurais
demandé mon Motte et

pour l'emporter ce qui a
n'en pas manqué la
vente en Angleterre.

Votre honneur du 22 n'a
été mis à la poste qu'
le 23 et ne m'en est parvenue
que le 24 comme le
constate l'enveloppe sé-
jointe, trop tard par consé-
quent pour recevoir enco-
re mon tableau en temps
utile. Il ne me reste

donc plus qu'à attendre
la décision de la Commission
qui j'espère sera prochaine.
Voici un complément de
renseignements sur ce
tableau qui est un portrait
de Marguerite d'Autriche
gouvernante des Pays-Bas:
Sibilla Persica gremium Virginis
erit salus gentium et in risu....

Le Musée d'Anvers possède
un tableau du même maître

inserir au Catalogue sous le
N^o 69 et sous le titre, Despara
virga. Dans l'angle
inférieur gauche du tableau
d'Anvers, se trouve le même portrait,
mais différent entièrement par
la pose et l'ajustement.

Cette figure tient aussi dans les
mains un banderolle portant
l'inscription: *Gentium Virgini*
erit Salus gentium.

Veuillez agréer,

Monsieur le Secrétaire,
l'assurance de ma considération
distinguée

A. Leroy



Brux. 4 Mars 1878

(6)

M^{re} L. Leconte
50. Rue de la Tour d'Auvergne
Paris.

J'ai l'honneur de vous
informer que la C^{ie} Dir. des
Musées a décidé dans sa réunion
de ce jour qu'elle ne pourrera
acquiescer le tableau dans votre
très-propos la réponse par
votre lettre du 16 février d.ⁿ.

Les musées seront prêts
pour le envoi immédiat de
cet ouvrage.

Accusé recevoir, M^{re}
l'ap. de une C^{ie} distinguée
Le Secrétaire
V. Stg



Chemin de fer,
Bureau de la rue Degressway

Reçu du Musée royal de
Peinture & de Sculpture une
Caisse L. I. N° 12, contenant
un tableau ancien adressé
Contre remboursement net
de Vingt francs Cinquante Centimes
à Mr. L. Leconte, rue de
la Vierge d'Anvers, 50, à Paris.
Bruxelles, 5 Mars 1878.

